



Grippe

Chacun a pu le constater ces dernières semaines auprès de son entourage personnel ou professionnel : les maladies dites "de saison", quasiment absentes l'an dernier, signent cet automne un retour tout aussi remarqué que déplaisant. On parle là du rhume, de la gastro-entérite, de la grippe, voire de la bronchiolite pour les moins de 2 ans. La faute à un relâchement, par définition coupable, des fameux gestes barrières : les précautions que nous prenions (et un peu moins cette année...) pour éviter le covid nous mettaient également à l'abri des maladies citées plus haut. Si votre santé vous intéresse, sachez qu'Ardenne Métropole vous propose de profiter de sa campagne de vaccination contre la grippe, prévue jusqu'à la mi-novembre. [Renseignez-vous ici](#).

Contact : audrey.seurat@ardenne-metropole.fr

Seniors

Restons dans le domaine de la santé pour vous faire part d'une initiative portée par Ardenne Métropole, la Caisse primaire d'assurance maladie des Ardennes et l'Agence régionale de santé. Il s'agit d'inciter les seniors qui ne l'ont déjà fait à se faire vacciner contre le covid-19. En effet, 20 % d'entre eux ont préféré "faire l'impasse" sur cette vaccination, alors même que leur âge en fait une population à risque. Cette campagne ciblée doit débuter le 25 octobre et concernera dans un premier temps Charleville-Mézières, Montcy-Notre-Dame, Prix-lès-Mézières, Villers-Semeuse et La Francheville. Les intéressés recevront un courrier d'incitation à la vaccination comprenant un numéro de téléphone pour une prise de rendez-vous, l'agglomération se chargeant d'assurer leur transport.

Contact : sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr

Travaux

Le prochain conseil communautaire se tiendra ce mardi 26 octobre, à partir de 18 heures, à Vivier-au-Court. Dix-huit rapports sont à l'ordre du jour, et l'un d'entre eux concerne plus spécifiquement la commune de Nouzonville. L'été dernier en effet, des Nouzonnais de plus en plus nombreux ont contacté l'agglomération pour se plaindre, à juste titre, de la mauvaise qualité de l'eau coulant de leurs robinets. Une première intervention s'est déroulée dans la nuit du 14 au 15 septembre, sous la forme d'une purge généralisée destinée à nettoyer la ou les canalisations coupables. Cette action a dans un premier temps porté ses fruits, mais à nouveau, les plaintes affluent. Il va donc être proposé aux élus communautaires d'acter le changement de ces canalisations obsolètes, pour un coût de 1,2 million.

Contact : patrice.thomas@ardenne-metropole.fr

Allô ? Oui !

Un sujet un peu plus léger pour conclure cette livraison hebdomadaire : vendredi prochain, à partir de 20 h 30, vous êtes invités à venir frissonner à la patinoire Elena Issatchenko à l'occasion d'une soirée Halloween. Au programme, ambiance musicale de circonstance, à vous d'apporter une touche de raffinement avec un maquillage et un déguisement appropriés. Restons sur la glace pour vous faire part du passage de notre patinoire aux horaires de vacances scolaires : elle sera ouverte 7 jours sur 7 de 14 h à 17 h 30, tous les jours (sauf le samedi) de 10 h à 12 h, et en soirée, de 20 h 30 à 22 h 45, les mardi, vendredi et samedi. Sachant que pour faire bon compte, nos deux centres aquatiques adoptent eux aussi des horaires adaptés durant toute la période des vacances. [Détails ici](#).

Contact : edith.bouillot@ardenne-metropole.fr